

ASSOCIATION « VÉRITÉ ET JUSTICE POUR FARHAT HACHAD »

Acte Constitutif

Après plusieurs années d'activités conjoncturelles, couronnées en 2002 par une grande manifestation consacrée à la commémoration du 50ème anniversaire de l'assassinat de Farhat HACHAD, à laquelle avait pleinement pris part l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) avec le soutien unanime des syndicats français, nous avons, nous membres fondateurs de l'association «VÉRITÉ ET JUSTICE POUR FARHAT HACHAD », pris la décision de redynamiser notre organisation en lui donnant une existence légale et en organisant officiellement les tâches que nous nous sommes assignées à commencer par l'attribution de la Présidence à Hédi JILANI.

Cette évolution intervient suite aux déclarations provocatrices et gravissimes faites par l'un des membres de l'organisation terroriste « La Main Rouge » à la télévision satellitaire AL JAZEERA (Documentaires) au cours du mois de décembre de l'année écoulée (1). L'intéressé ayant, en effet, non seulement révélé l'implication des plus hautes autorités de l'État français de l'époque (1952), à savoir la Présidence du Conseil, dans l'assassinat odieux du leader syndicaliste et national Farhat HACHAD, mais aussi, et surtout, réitéré une véritable apologie du crime en déclarant : « Si c'était à refaire je le refais » !

Une pareille morgue ne peut que susciter consternation et indignation, de la famille de la victime au premier chef, et de tout Tunisien épris de justice et de vérité. Elle traduit, avec une arrogance on ne peut plus dédaigneuse, le mépris absolu du **droit à la vie**, au droit de combattre l'occupant, et la **légitimité de la lutte pour l'indépendance nationale...**

Soucieux de la préservation de notre mémoire collective et de notre dignité d'hommes libres ;

Conscients de la nécessité de mettre un terme définitif à l'impunité révoltante dont jouissent les responsables d'un des crimes coloniaux les plus connus, depuis plus d'un demi-siècle ;

Conscients également de ce que l'amitié et la fraternité entre les peuples ne se construisent pas sur le mensonge et l'évitement de la responsabilité juridique et historique, mais sur la vérité et la justice, loin de tout esprit de vengeance ou de ressentiment ;

Nous nous réservons le droit d'user de tous les moyens juridiques pour que la vérité éclate et que justice soit faite, conformément à l'objet de notre association, selon lequel : *«notre association a pour but de rechercher et de faire connaître, par tous les moyens légaux, la vérité sur l'assassinat du leader syndicaliste tunisien Farhat HACHAD , et de poursuivre, le cas échéant, tout éventuel responsable de sa mort, à quelque titre que ce soit, devant les juridictions françaises ou/et internationales »*

Pour ce faire, nous avons constitué deux équipes de travail : l'une « juridique » dirigée par Me Houcine BARDI, Avocat au Barreau de Paris, et l'autre « historique » coordonnée par M. Hichem ABDESSAMAD. Une action en justice sera enregistrée à cet effet dans les prochains mois, et une campagne sera lancée pour que toutes les circonstances de l'assassinat du leader Farhat HACHAD soient élucidées, que les responsabilités soient établies et que justice soit rendue !

Le Président

M. Hédi JILANI

verite.assassinat.fhached@gmail.com.

Paris le 20 Janvier 2010*

Membres Fondateurs : (liste provisoire)

1 - Hédi Jilani

- 2 - **Kamel Jendoubi**
- 3 - **Bahija Dridi**
- 4 - **Mohamed Trabelsi**
- 5 - **Abdeljelil Bédoui**
- 7 - **Lakhdar Ellala**
- 8 - **Hichem Abdessamad**
- 9 - **Houcine Bardi**
- 10- **Omeyya Seddik**
- 11- **Mrad Gadhomi**
- 12- **Khémaies Ksila**
- 13- **Tarek Ben Hiba**
- 14- **Najah Chaari**
- 15- **Ouarda Habib**
- 16- **Abderrazek Horchani**
- 17- **Noureddine Baaboura**
- 18- **Fathi Tlili**
- 19- **Abdessatar Beji**
- 20- **Khaled Abichou**
- 21- **Khémaies Chammari**
- 22- **Adnane Ben Youssef**
- 23- **Hamadi Aouina**
- 24- **Mohamed Smida**
- 25- **Rabeh Arfaoui**
- 26- **Mohsen Dridi**
- 27- **Noureddine Najjar**
- 28- **Tarek Toukabri**
- 29- **Nejib Cheffi**
- 30 **Naceur Fahem**
- 31- **Mohamed Mansar**
- 32- **Jalel Matri**

33- **Mohamed Ben Hinda**

34- **Khémaies Toumi**

35- **Hafedh Affes**

36- **Mohamed Bhar**

37- **Iyed Dahmani**

38- **Jamel Jani**

39- **Amor Gasmi**

40- **Jamel Bousoffara**

41- **Mouhieddine Cherbib**

Pour voir le Documentaire « d'Aljazeera Documentair »e - sur l'assassinat du leader syndical tunisien Farhat Hachad en 1952 par l'organisation terroriste "La Main Rouge"(52' en Arabe)

Ou (en Français 4'30)

Aveu d'Antoine Melero membre de l'organisation « La Main Rouge » au sujet de l'assassinat de Farhat Hached (1)

(1) : www.ftcr.eu

* Date anniversaire de la création de l' UGTT par Farhat Hached le 20 Janvier 1946.